Convocation JAF et annulation de la convocation ?

Par Dadams81

Bonjour,
J'ai reçu une convocation au tribunal suite a une requête de mon ex concernant notre enfant. Mon ex me dit avoir demandé l'annulation de sa démarche, il aurait sa lettre de demande d'annulation tamponnée du tribunal (je nia aucune preuve), si il a Vraiment demandé d'annuler ses démarches, quand est ce que je vais recevoir un courrier du tribunal me dire qu'il n est plus question de cette convocation (prévue en septembre) ou sinon où dois je aller pour le savoir, car si tout est annulé, je n'ai pas besoin de me payer un avocat.
Je vous remercie.

Par jodelariege

bonjour
commencez par lui demander une copie de sa demande d'annulation; si il ne veut pas vous la donner c'est sans doute qu'il n'a rien fait

---
Par Dadams81

Merci pour votre réponse, je pense aussi que c'est faux. Ceci dit, si toutefois il.aurait fait des démarches d'annulation, savez vous si je vais recevoir un courrier du tribunal pour annuler cette convocation et surtout quand...ça m'embête d'engager des frais d'avocat peut être pour rien, et en même temps ça m'embête de près re des risques d'attendre.

Par Dadams81

Qqun saurait svp? Merci

Par kang74

Bonjour

Si vous n'avez fait aucune demande et démarches vous ne recevez rien , il me semble .
Mais le mieux est d'appeler le tribunal pou vérifier tout celà .

Par jodelariege

bonjour
l'article ci dessous sur le désistement d'instance donne pas mal de renseignements ;surtout à l'article 395

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070716/LEGISCTA000006149670/
article 394 et suivant...

il parait logique que si il y a désistement donc annulation de la convocation vous soyez avertie d'une façon ou d'une autre certainement par une notification d'annulation d'audience; la date :je ne sais pas

demandez expressément à monsieur qu'il vous donne une copie de sa demande sinon dites lui que irez au tribunal au jour de la convocation(certains pourraient profiter de votre absence et demander et obtenir ce qu'ils veulent du juge...)
vous pouvez demander à la greffière du JAF si il y a bien eu une demande de désistement de la part de monsieur mais il vous faut absolument un écrit

---

Par Dadams81

Ok merci à tous, j'appellerai dans la.semaine le'tribunal, merci

---
Par jodelariege

avec plaisir. revenez nous donner la réponse du tribunal SVP cela peut servir à d'autres lecteurs

---
Par Dadams81

Et bien je n'ai pas compris leur réponse

Par yapasdequoi

Quelle question avez-vous posée ?